



Le District scolaire francophone du Nord-Ouest offre des services et des programmes éducatifs à environ 5061 enfants et élèves, regroupés dans plusieurs services de garde et dans 18 écoles.

POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures reçues, les exigences en matière de formation et d'expérience peuvent être augmentées.

Ce poste est offert aux candidates et candidats à l'interne.

CONCOURS 2025D3003

ACCOMPAGNATRICE/ACCOMPAGNATEUR PÉDAGOGIQUE AU MILIEU PROPICE

MANDAT DU POSTE :

Sous la supervision de la coordonnatrice des services de soutien à l'apprentissage, la personne choisie sera principalement responsable d'offrir un soutien au personnel scolaire, pour développer et former les équipes ÉMRV.

Œuvrant au sein des écoles, la personne choisie favorisera et offrira du perfectionnement professionnel continu au personnel, et encouragera, facilitera et appuiera de meilleures pratiques de gestion de l'intimidation, de la cyberintimidation et de situations conflictuelles. En collaboration avec la direction d'école, elle contribuera aux projets de l'école et soutiendra les actions du district scolaire en cas d'ÉMRV. Les tâches peuvent varier d'une école à l'autre en fonction des besoins particuliers des membres du personnel, des élèves et de la communauté scolaire.

La personne choisie sera responsable de revoir les dossiers WOB reçus de SST et les mesures à prendre. Elle créera des protocoles Cobalt, gèrera le dossier Alertus pour le DSFNO et sera le lien avec l'Édupôle, les forces policières, les services d'incendies et ambulance NB.

Elle sera aussi responsable de différents autres dossiers et tâches touchant la pédagogie, les services de soutien à l'apprentissage et l'amélioration continue.

COMPÉTENCES :

La personne choisie doit être titulaire d'un brevet d'enseignement V en enseignement valide au Nouveau-Brunswick, posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine et avoir terminé avec succès sa période probatoire. Elle doit avoir complété la formation ÉMRV niveau 2 et la formation ICS 200. La maîtrise de la langue française parlée et écrite est essentielle. Les personnes possédant l'équivalent en formation et en expérience de travail seront également considérées.

Des formations en pédagogie, en services de soutien à l'apprentissage, en amélioration continue, entre autres, seront considérées comme des atouts. La personne choisie devra s'engager à suivre certaines formations identifiées par l'organisation.

APTITUDES :

La personne choisie démontre de fortes aptitudes en leadership, possède une pédagogie éprouvée en plus d'avoir l'attitude, les connaissances et les compétences requises pour la pratique de l'inclusion scolaire. Elle a un fort sens de l'initiative et peut travailler en équipe et de façon autonome, fait preuve d'un bon jugement, démontre un fort sens des responsabilités, et est engagé envers les objectifs de l'organisation et les principes de l'amélioration continue.

La personne choisie sera appelée à se déplacer à diverses écoles du district scolaire et pourra bénéficier d'un espace de travail à proximité de sa résidence.

TRAITEMENT :

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick. **L'entrée en fonction est prévue pour le 26 août 2024.**

Bureau : à déterminer selon le lieu de résidence de la personne retenue.

Veillez inscrire le numéro de concours sur la demande d'emploi et y indiquer comment les compétences exigées et les aptitudes pour combler ce poste ont été acquises. Prière de faire parvenir votre demande d'emploi au plus tard le **23 juillet 2024 à 11 h** à l'adresse courriel suivante : dsfno.rh@nbed.nb.ca.

NOTE : Seules les personnes dont la candidature est retenue seront avisées.